Devenir Référent Santé Sécurité du Travail en entreprise

Financement

Formation professionnelle continue Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CCI 17

Jenna MORILLON 05.46.84.29.70 j.morillon@charente-maritime.cci.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)

Sélection:

Entretien

Inscription directe ou par un conseiller en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Prérequis Aucun Public concerné Toute personne

Prérequis pédagogiques :

Prérequis Aucun Public concerné Toute

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

A l'issue de la formation, le bénéficiaire sera capable de : - Identifier et appliquer sa mission de salarié compétent dans les activités de protection et de prévention des risques professionnels (article L4644-1 du Code du Travail)

Contenu et modalités d'organisation

Module 1 : Initiation à la prévention des risques professionnels • Les enjeux de la prévention des risques professionnels o Impact des Accidents du travail (AT) o Impact des Maladies Professionnelles (MP) • Le rôle et les responsabilités du Référent Santé Sécurité au Travail • L'animation de la politique de prévention • Les règles et obligations de la santé et sécurité au travail o Les notions de devoir et d'alerte et de droit de retrait du danger grave et imminent (DGI) o Les formations réglementaires en santé sécurité au travail o Les affichages obligatoires o Les documents obligatoires • Les acteurs de la prévention des risques o Le rôle du service de médecine de prévention et services de santé o Les principales missions du Comité Social et Economique (CSE, ex CHSCT) o Les ressources en veille réglementaire • L'accueil du nouvel embauché Module 2 : Réaliser son document unique d'évaluation des risques professionnels • Pourquoi une évaluation des risques professionnels • Pourquoi une évaluation des risques professionnels o Le contexte juridique et réglementaire o Les enjeux externes et internes o Le vocabulaire : danger, risque, événement dangereux, dommage, pénibilité au travail.... • Mettre en œuvre l'évaluation des risques o Choisir le périmètre d'étude o Préparer en amont une analyse des données clés o Analyser les différents groupes de travail o Identification des différents dangers et risques o Estimer et classer les risques bruts, gravité, fréquence/probabilité o Prendre en compte les moyens de moyens de maitrises du risque déjà mis en place o Zoom sur des cas particuliers (risques psychosociaux, ATEX, pénibilité, Risques chimiques...etc) • Définir son plan d'action DUERP

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00338905	du 01/01/2023 au 31/12/2023	Rochefort (17)	CCI 17		Non éligible	FPC